Convention citoyenne sur la transition écologique Le Président du CESE, Patrick Bernasconi, salue « une nouvelle étape »

Le Conseil « en ordre de marche » pour piloter, animer et organiser cette innovation institutionnelle qui constituera une nouvelle responsabilité du CESE de demain

PUBLIÉ LE 03/06/2019

Alors que le Gouvernement a précisé ce matin, en Conseil des Ministres, les modalités de la Convention citoyenne sur la transition écologique, le Président du Conseil économique, social et environnemental se félicite que le CESE, troisième assemblée constitutionnelle de notre pays, assemblée consultative indépendante rassemblant les représentants de la société civile organisée, se voit confier l'organisation, mais surtout l'animation de la Convention citoyenne annoncée par le Président de la République.

« *Depuis plusieurs années, nous alertons sur la nécessité de politiques conciliant les enjeux d'inégalités sociales et les enjeux climatiques. Nous nous réjouissons de la mise en œuvre de cette convention, qui est une nouvelle étape à la fois pour la démocratie et la transition écologique en France. Elle permettra aux citoyens de mieux faire entendre leur voix pour définir des mesures efficaces et acceptables pour tous face à l'enjeu du réchauffement climatique* », a déclaré Patrick Bernasconi.

« *Le CESE, trait d'union entre la société civile et les citoyens, jouera un rôle central dans l'animation, l'organisation et le pilotage de cette Convention. Avec ces nouvelles responsabilités, nous poursuivons notre transformation de l'institution et allons plus loin pour répondre aux attentes de participation exprimées par les Français* », a-t-il ajouté.

L'organisation de la Convention citoyenne par le CESE s'inscrit également dans la continuité des travaux menés depuis neuf ans par le CESE sur les enjeux de transition énergétique et climatique, avec notamment, début avril, l'adoption de l'avis « Climat-Energie : la France doit se donner les moyens » sur les projets de SNBC et de PPE, et fin février, d'un avis sur l'article 1er du projet de loi relatif à l'énergie, après saisine du Premier Ministre.

« *Cette innovation permettra demain à une véritable démocratie participative d'émerger, en toute indépendance, faisant converger la parole citoyenne et le travail des organisations de la société civile, qui rassemblent les millions de Français engagés au quotidien dans des ONG, syndicats et associations. Cette expérience démocratique sera d'autant plus une réussite avec la reprise de ses conclusions dans la loi, ainsi que l'a demandé le Président de la République* », a précisé Patrick Bernasconi.

Le CESE attend donc désormais la lettre de saisine du Premier Ministre pour cette première Convention citoyenne qui constitue une révolution démocratique et institutionnelle.

Contact presse :

Juliette Prost

juliette.prost@plead.fr

06 72 47 53 28

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026